

PE 179 – 22.06

Décision du Conseil municipal du 15 novembre 2022

relative à la pétition PE 179 – 22.06

NON À LA MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE DU VILLAGE

le Conseil municipal, par 22 OUI et 6 NON,

décide

d'envoyer la pétition PE 179 – 22.06 « NON à la mise en sens unique de la rue du Village » au Conseil administratif, afin que ce dernier lui donne la suite qu'il convient.

